



LIVRE BLANC POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'ARCHITECTURE

Un canevas à suivre pour le gouvernement du Québec

Montréal, le 11 avril 2018 – L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) a publié hier son *Livre blanc pour une politique québécoise de l'architecture*. Ce document propose au gouvernement du Québec une feuille de route pour l'adoption d'une politique québécoise de l'architecture. Remis en premier lieu au ministère de la Culture et des Communications, il sera ensuite présenté aux autres ministères concernés par l'environnement bâti.

« Ce livre blanc est le fruit d'efforts que nous déployons depuis 2014. Notre message est clair : la qualité de l'architecture – et non seulement son coût – est d'intérêt public et doit être prise en compte par les gouvernements », a indiqué Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes du Québec, devant la centaine de participants réunis lors du lancement à la jetée Alexandra, à Montréal.

L'ouvrage témoigne du vif désir des Québécois de rendre leurs milieux de vie plus conviviaux, plus attractifs et plus inclusifs, exprimé au fil d'une tournée de 13 villes suivie d'un forum national en 2017. « L'élan collectif issu de notre exercice de consultation publique révèle la nécessité d'élaborer une vision cohérente qui rallie l'ensemble des acteurs concernés par l'environnement bâti au Québec. L'OAQ est prêt à collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette vision, qui ferait du Québec un pionnier des politiques architecturales en Amérique du Nord », a ajouté Nathalie Dion.

Les recommandations

La principale recommandation du livre blanc consiste en la création d'un groupe de travail chargé de définir la qualité architecturale à laquelle le Québec doit aspirer, de répertorier les pratiques exemplaires à adopter et de déterminer les moyens de lever les obstacles réglementaires et les incohérences interministérielles qui nuisent à la qualité architecturale.

Les autres recommandations concernent l'instauration de mécanismes d'accompagnement destinés aux municipalités désireuses d'améliorer la qualité architecturale sur leur territoire, la création d'activités de sensibilisation à l'architecture s'inspirant des Journées de la culture ainsi que la communication d'une vision claire du patrimoine accompagnée d'outils encadrant mieux la prise de décision en la matière. Le document invite également le gouvernement à mieux faire connaître les pratiques exemplaires en ce qui concerne l'accessibilité universelle.

Le Livre blanc pour une politique québécoise de l'architecture est disponible sur le site de l'OAQ dans la rubrique consacrée aux mémoires dans la section Publications. (<https://www.oaq.com/publications/memoires.html>).

À propos de l'Ordre des architectes du Québec

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel dont la mission est d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Dans le cadre de son mandat, l'Ordre s'intéresse à toute question d'intérêt pour la profession ou de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'OAQ compte à ce jour 3904 membres et 1149 stagiaires en architecture.

- 30 -

Source : Ordre des architectes du Québec

Renseignements, demandes d'entrevue et photos :
Véronique Bourbeau
Directrice des communications
vbourbeau@oaq.com
514-937-6168, poste 239
514-991-6701 (cellulaire)